



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL – POUR LA SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LA GESTION DES IMPRESSIONS DE L'AGEROUTE.

1. Date de lancement : **03 octobre 2024**
2. Nombre d'offres reçues et identité des candidats : **Une (01)**
 - MFI SENEGAL.

3. Montant de l'offre retenue :

Quarante-six millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille huit cent soixante-cinq (46 995 865) F CFA TTC

4. Noms et adresse de l'attributaire provisoire :

MFI SENEGAL : Mermoz pyrotechnie sacré cœur III

Tel :33 820 47 00

Mail : i.kane@groupfmi.com

5. Délai d'exécution des services : **Le délai d'exécution des travaux est d'un (01) an renouvelable.**

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 90 dudit code.

Le Directeur Général de l'AGEROUTE

Mamadou NDAO